

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Comité Syndical du mardi 14 décembre 2021

**COLLEGE ScoT / PCAET**

Le Comité Syndical du Pays du Mans a été convoqué le lundi 6 décembre 2021 pour la séance du mardi 14 décembre 2021 qui s'est déroulée en présentiel.

Le Comité Syndical du Pays du Mans régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur LE FOLL Stéphane.

Accueil par Monsieur LALANDE Michel, maire de LA BAZOGE, salle L'Envol 22 Rue des Hortensias, 72650 LA BAZOGE.

**Etaient présents :**

**Pour GB :** Mmes BOUZEAU Brigitte, MATHE Céline, MM. LATIMIER Martial, MONGELLA Arnaud, PIGNE André, VERNHETTES Patrice — 6 présents et 6 voix

**Pour LMM :** Mmes CHARTON Patricia, FLEURY Damienne, GIFFARD Francine, MULLET Karine, POUPINEAU Christine, MM. BRETTEAU Franck, GOUFFE Jacques, LE FOLL Stéphane, LEBOUCHER Patrice, PARIS Laurent — 10 présents et 10 voix

**Pour MCS :** Mme CANTIN Véronique, MM. BESNIER Alain, BONIFAIT Christian, BOURGE Eric, CHOLLET David, DELLIERE Jérôme, VAVASSEUR Maurice — 7 présents et 7 voix

**Pour OBB :** Mme DUPONT Nathalie, MM. BIZERAY Jean-Claude, LAMBERT Gérard — 3 présents et 3 voix

**Pour SEM :** MM. BACHELIER Jean-Christophe, HERRAUX Denis, LEPETIT Jean-Pierre, LIVET Yannick, ROUANET Nicolas — 5 présents et 5 voix

**Délégués excusés :**

**Pour CDG 72 :** Mme COZIC-GUILLAUME Isabelle, RIVRON Véronique, M. SASSO Olivier.

**Pour GB :** Mme BUIN Chantal, MM. PINTO Christophe, TRIFAUT Anthony.

**Pour LMM :** Mmes HAMONOU-BOIROUX Lydia, HEULOT Carole (représenté), KAZIEWICZ Renée, LAGARDE Fabienne, MM. BATIOT Rémy, COUNIL Christophe, LE BOLU Joël, LECOQ Jean-Yves, LEPROUST Gilles, LORiot Claude, POLLEFOORT Maurice.

**Pour MCS :** M. MUSSET Michel.

**Pour SEM :** M. HUMEAU Michel.

Monsieur LALANDE Michel est nommé secrétaire de séance.

## SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU MANS

### COMITE SYNDICAL

#### Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 décembre 2021

N°20211214\_6

**RAPPORTEUR : Martial LATIMIER**

**OBJET : Plateforme de rénovation énergétique du Pays du Mans – Convention transitoire**

La plateforme territoriale de rénovation énergétique du Pays du Mans a été validée par la Région et son lancement contractuel a été fixé au 1<sup>er</sup> novembre 2021. Le comité syndical est informé qu'un marché public va être lancé fin décembre 2021 afin de recruter un opérateur qui exercera le portage opérationnel de cette plateforme au service des habitants. De ce fait, la mise en œuvre de la PTRE ne peut pas être envisagée, dans ses contours définitifs, avant avril 2022.

Le dispositif PTRE reconfigure fortement le paysage des acteurs de l'habitat, notamment en matière d'accompagnement des ménages, mais aussi en matière de financement des structures accompagnatrices. Il s'agit aussi de travailler à la transition entre les services rendus actuellement et les services rendus dans le cadre de la PTRE.

A ce titre transitoire, il est proposé au comité syndical de conventionner (convention ci-annexée) avec Sarthe Nature Environnement mission Espace Info Energie 72, structure accompagnatrice actuelle des ménages en matière de rénovation énergétique, afin qu'il n'y ait pas d'interruption de service. Cette convention s'exercerait via les financements PTRE alloués par la Région au Pays du Mans et couvrirait la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2022.

**Il est proposé au Comité Syndical de :**

- **VALIDER** le principe de la convention transitoire PTRE avec SNE mission EIE 72 telle qu'annexée à la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer ladite convention et tout documents se rapportant à cette décision.

**RESULTAT DU VOTE :**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour expédition conforme,

  
**LE PRÉSIDENT**  
Stéphane LE FOLL